

Bruxelles, le 3 avril 2025
(OR. en)

7642/25

Dossier interinstitutionnel:
2025/0054(NLE)

FISC 86
ECOFIN 373

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	7083/25 - COM(2025) 104 FINAL
Objet:	DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL autorisant la République slovaque à introduire une mesure particulière dérogatoire à l'article 26, paragraphe 1, point a), et aux articles 168 et 168 bis de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée - Adoption

1. Le 13 mars 2025, le Conseil a reçu la proposition de la Commission¹ relative à la question visée en objet.
2. Aucune objection n'a été soulevée quant au fond de la dérogation concernée au sein du groupe "Questions fiscales" (Fiscalité indirecte).
3. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à suggérer que le Conseil:
 - adopte, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision d'exécution visée en objet, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 7285/25;
 - décide de faire publier ladite décision d'exécution au Journal officiel.

¹ Doc. 7083/25.